

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 SEPTEMBRE 2021

* * * * *

Le neuf septembre 2021, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes à 20h30, sous la présidence de Monsieur COSSET Joël, Maire.

Étaient présents : M. COSSET Joël, Mme. ROBIN Liliane, MM. LAVAUT Claude, ROCHETEAU Emmanuel, HIBON Alain, DROUET Michel, Mmes. LARGEAS Hélène, BALLON Alina, SECHERET Aurélie MM. BOUTET Didier, CRUBILLÉ François, Mme. EVRARD Delphine, M. DELATTRE Alexandre.

Absents excusés : Mme GÉRARD Valérie, M. BARON Guillaume.

Secrétaire de séance : M. BOUTET Didier.

En ouverture de séance, Monsieur Le Maire demande un moment de recueillement à la Mémoire de Monsieur Jean-Pierre BERTHELOT, décédé le 7 juillet 2021. Monsieur Jean-Pierre BERTHELOT a effectué 5 mandats municipaux dont 4 en tant qu'Adjoint au Maire.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Aucune remarque n'étant faite, le conseil municipal approuve le compte-rendu de la réunion précédente.

MARCHÉ SÉCURITÉ ET PLUVIAL RD 142 CHOIX DE L'ENTREPRISE

Dans le cadre de l'opération sécurité et pluvial de la RD 142, un avis public d'appel à concurrence est paru le 25 juin 2021, les entreprises avaient jusqu'au 28 juillet midi pour y répondre.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 6 septembre pour analyser les 4 offres réceptionnées, monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport d'appel d'offres (selon un classement avec un critère de prix à hauteur de 40% et des critères techniques à hauteur de 60%) et demande de retenir une entreprise pour effectuer les travaux.

Après analyse des offres, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide de retenir l'entreprise mentionnée ci-dessous, autorise Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement et s'engage à inscrire au budget les crédits nécessaires au compte 2315 de l'opération 333.

- Lot VRD : Entreprise EIFFAGE ROUTE pour 106 477.68 € TTC.
- PSE N°1 création d'une noue dans terrain parcelle cadastrée ZP 0022 : Entreprise EIFFAGE ROUTE pour 1 996.80 € TTC.
- PSE N°2 concassage et criblage des matériaux issus des déblais : Entreprise EIFFAGE ROUTE pour 24 418.80 € TTC.

Soit un total de 132 893.28 € TTC options comprises.

RÉVISION LOYER 3 SENTIER DE LA FORGE

Tous les ans les loyers des locataires peuvent être réévalués en fonction de l'indice de la construction. Le loyer est actuellement de 409.00 €, le dernier indice connu est celui du 2^{ème} trimestre 2021.

Formule de révision : loyer en cours X nouvel indice

Indice N-1

IRL (Indice de Révision des Loyers) 2ème trimestre 2021 : 131.12

IRL (Indice de Révision des Loyers) 2ème trimestre 2019 : 130.57

Simulation d'augmentation pour le loyer 3 sentier de la Forge : 410.72 €.

Après délibération, le conseil municipal décide de réviser le montant du loyer 3 sentier de la Forge arrondi à 410.00 € à compter du 23 octobre 2021.

DEVIS VOIRIE RACCORDEMENT LOTISSEMENT « RÉSIDENCE DU FIEF »

L'accès au lotissement « Résidence du Fief nécessite le prolongement de la voirie de la rue de la Fragnée.

Pour information aux conseillers municipaux, le devis suivant a été signé par Monsieur le Maire en vertu des délégations accordées dans la délibération N° 2020-14 du 26 mai 2020 :

- Terrassement de la jonction du lotissement de la Fragnée au lotissement résidence du Fief : Entreprise Eurovia : 13 315.32 € TTC.

DEVIS MODIFICATION ÉCLAIRAGE PUBLIC RUE DES ÉCOLES ET DECISION MODIFICATIVE

Monsieur le Maire présente les devis de modification de l'éclairage rue des Écoles, projet avec système de détection véhicules et piétons.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide le devis suivant et autorise Monsieur le Maire à le signer :
Séolis : 37 766.50 € TTC.

Les crédits seront pris sur le compte 21538 de l'opération 327 « amélioration éclairage public » sur lequel ne figure que 14 800.00 €, il s'avère donc nécessaire d'abonder cette opération.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide de voter les écritures suivantes :

INVESTISSEMENTS DÉPENSES

CHAP 327 - COMPTE 21538 AMÉLIORATION ÉCLAIRAGE PUBLIC	+23 200.00 €
CHAP 333 - COMPTE 2315 SÉCURITÉ ET PLUVIAL RD142	-23 200.00 €

DEVIS ÉCLAIRAGE PUBLIC ROUTE DE CHARMOUSSE TRANCHE FERME ET TRANCHE CONDITIONNELLE

Dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux route de Charmousse, des devis d'implantation de l'éclairage public du projet CTER nous sont parvenus :

Séolis tranche ferme : 43 142.69 € TTC

Séolis tranche conditionnelle : 43 405.92 € TTC

Le conseil Municipal, à l'unanimité des présents, donne un accord de principe, les travaux d'éclairage public ne pourront s'effectuer qu'en 2022, après les études préalables et les travaux d'enfouissement, Monsieur le Maire ne signera donc les devis que l'année prochaine pour ne pas bloquer des sommes qui ne seront pas utilisées sur l'année 2021.

DEVIS REPRISE DE SOUTÈNEMENT D'UN PONTON DE PÊCHE

Nous avons reçu un devis de reprise de soutènement de notre ponton de pêche handicapé.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide le devis suivant et autorise Monsieur le Maire à le signer :
Entreprise Eiffage Route : 3 737.40 € TTC.

Les crédits seront pris sur le compte 2138 de l'opération 345 « Sécurité ponton de pêche handicapé ».

DEVIS CHEMINEMENT PIÉTONNIER ROUTE DE NIORT

Nous avons reçu des devis pour le cheminement piétons route de Niort.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide les devis suivants et autorise Monsieur le Maire à les signer :

Pour la section entre François et le Breuil par l'entreprise Bonneau TP : 12 232.80 € TTC.

Pour la section entre François et la zone de Baussais : 10 050.48 € TTC.

Les crédits seront pris sur le compte 2315 de l'opération 333 « Sécurité et pluvial RD142 ».

NOM DE RUE LOTISSEMENT « RÉSIDENCE DU FIEF »

Le nouveau lotissement « Résidence du Fief » se situe dans le prolongement du lotissement de la Fragnée.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide, pour ce nouveau lotissement « résidence du Fief » de poursuivre la numérotation existante du lotissement de la Fragnée et retient le même nom de rue, à savoir : « Rue de la Fragnée ».

DOSSIER SÉCURITÉ ET PLUVIAL RD 142 DEMANDE DE SUBVENTIONS

Annule et remplace la délibération N° 2021-42 du 10 juin 2021 (erreur de calcul).

Les travaux d'aménagement de sécurité talus RD142 Le Breuil et de traitement hydraulique des eaux pluviales route de Charmousse, route de Saint-Gelais, route d'Augé, rue du Coteau sont éligibles à la DETR

(Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et au dispositif CAP relance 2021. Il convient d'établir un plan de financement proposé comme suit :

TRAVAUX SÉCURITÉ ET PLUVIAL RD 142 OP 333	MONTANT DES TRAVAUX HORS TAXES	SUBVENTIONS ESCOMPTEES
DETR		56 087.00 €
CAP RELANCE 2021		8 328.00 €
AUTOFINANCEMENT -Fonds propres		75 802.46 €
TOTAL HT	140 217.46 €	140 217.46 €

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à déposer les dossiers de demande de subventions et à signer tous les documents s'y rapportant.

CONVENTION CNRACL AVENANT DE PROLONGATION

Depuis 2007, le Centre de gestion de la Fonction publique territoriale des Deux-Sèvres (CDG79) propose à toutes les collectivités et établissements publics affiliés la possibilité de conventionner afin de bénéficier de prestations facultatives liées au traitement des dossiers retraite.

La dernière convention correspondante d'une durée de 5 ans, à effet au 1^{er} août 2016, arrive à son terme le 31 juillet 2021.

Il est proposé d'en prolonger la durée de 6 mois, à compter du 1^{er} août 2021 et de modifier l'article 6 de la convention comme suit :

« La Convention CDG-Collectivités 2016-2021 relative à l'établissement des dossiers CNRACL par le CDG79 est modifiée prolongée de 6 mois à compter du 1^{er} août 2021. »

Les autres dispositions de la convention demeurent inchangées, notamment les tarifs en vigueur, fixés par délibération du Conseil d'administration du CDG79 en date du 24 mars 2016 :

Immatriculation de l'employeur	25 euros
Affiliation de l'agent	13 euros
Régularisation de services	25 euros
Validation de services de non titulaire	33 euros
Rétablissement au régime général et à l'Ircantec	48 euros
Liquidation des droits à pension	
▪ Pension vieillesse « normale »	48 euros
▪ Pension / départ et\ou droit anticipé	57 euros
Rendez-vous personnalisé au CDG avec agents et/ou secrétaires de mairie, et/ou élus	35 euros
Dossier relatif au droit à l'information : Envoi des données dématérialisées devant être transmises à la CNRACL (gestion des comptes individuel retraite, pré-liquidation, demande d'avis, simulation et estimation de pension...)	20 euros/heure

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- DÉCIDE de prolonger la convention CDG-COLLECTIVITES 2016-2021 relative à l'établissement des dossiers CNRACL par le CDG79, de 6 mois à compter du 1^{er} août 2021, par la voie d'un avenant ;

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant ;

FORMATIONS ÉLUS

Nous avons reçu des propositions de formation, Monsieur le Maire présente les propositions aux conseillers municipaux.

Les élus intéressés émettront leurs vœux ou transmettront leurs inscriptions auprès du secrétariat de mairie.

PLANNING DES PERMANENCES ZONE DE STOCKAGE DES DÉCHETS VERTS

- **Planning des permanences d'ouverture et de fermeture de la zone de stockage des déchets verts (4^{ème} trimestre 2021),**
HEURE D'HIVER DE NOVEMBRE A MARS : OUVERTURE 9H / FERMETURE 17H
HEURE D'ÉTÉ DE AVRIL A OCTOBRE : OUVERTURE 9H / FERMETURE 18H

COMPTE- RENDU DES DIVERSES REUNIONS

- Syndicat Mixte à la Carte : réunion Monsieur Claude LAVAULT et les services du SMC le 14 septembre afin d'étudier la faisabilité d'utiliser notre carte de déchetterie pour déclencher l'ouverture d'une éventuelle barrière de zone de stockage des déchets verts.
- Commission intercommunale aménagement cadre de vie : Une visite du centre aquatique est prévue le 9 octobre. Propositions de projets intercommunaux pour le 14 septembre. Début octobre, une boulangerie va s'installer début octobre sur la commune de Cherveux, une coiffeuse esthéticienne s'installera en automne. Une étude de réfection de la voie de l'hommerraie est en cours.
 - Réunion SMC (Syndicat Mixte à la Carte) : constat d'une hausse du poids de déchets ménagers enlevés alors qu'un objectif de réduction de 20% avait été fixé. Expérimentation : le SMC va mettre son broyeur à disposition pour conserver les déchets verts de la zone de stockage sur la commune.

QUESTIONS DIVERSES

- SDIS synthèse de l'activité opérationnelle sur la commune pour la période de janvier 2021 à août 2021 : **18** interventions /nombre de victimes hors SP : **16** /délai moyen d'arrivée des secours **17m56s** / durée moyenne des interventions **1h23m50s** /durée moyenne des interventions SUAP (Secours d'Urgence A Personne) **1h21m33s**.
- Point sur la rentrée scolaire 2021-2022 : 142 élèves sont inscrits à l'école primaire « Les Volènes ». Deux agents supplémentaires ont été recruté pour animer les Activités Périscolaires qui ont débuté le lundi 13 septembre. Selon les dernières directives sanitaires, les élèves ne doivent pas se mélanger, ils doivent rester par groupe de classe, la restauration scolaire se déroule donc dans 3 salles distinctes (la salle des associations a été réquisitionnée).
- Dispositif Argent de poche : 12 jeunes de la commune, âgés entre 16 et 17 ans, ont effectué des travaux municipaux sur 77 demi-journées pendant la période des vacances scolaires d'été. Selon la délibération prise par le Conseil Municipal, il reste si des besoins recensés, 23 demi-journées de travaux à effectuer pendant les vacances scolaires de la Toussaint ou celles de Noël.
- Pass 79 « relance culture sport pour les enfants âgés de 3 à 17 ans » : Le département soutient financièrement les familles pour la reprise des activités culturelles et sportives, rendez-vous sur www.passculturesport79.fr
- Projet de territoire : Les élus sont invités à s'inscrire sur 6 « ambitions » afin de former des groupes de travail.
- Quartiers libres (dans le bâtiment M.E.S Services, rue Denfert Rochereau à Saint-Maixent-l'École) : un lieu d'innovation collective pour apprendre et entreprendre nous y trouvons un espace de travail partagé, un laboratoire de fabrication, un espace multimédia photo & vidéo.
- « Jour de la nuit » : possibilité de s'inscrire pour participer à la 13^{ème} édition du Jour de la Nuit : le samedi 9 octobre 2021, éteignons les lumières, rallumons les étoiles ! voir plus d'informations sur le site jourdelanuit.fr
- Garantie travaux sur la réfection du chemin de l'îlot.
- La charrette fleurie au carrefour de la route de Charmousse et la route d'Augé est instable elle menace de s'écrouler, pour des raisons de sécurité elle a donc dû être évacuée.
- Formation AMEC : visite du CRER (Centre Régional des Energies renouvelables) dans nos bâtiments communaux afin de diagnostiquer et de réaliser des travaux d'économie d'énergie.
- Prochaine commission communale « travaux » : le mercredi 6 octobre à 18h.
- Prochaine commission communale « environnement » : mardi 5 octobre à 18h.